

PROVITAL ACT-MALO

Activant organique à base d'autolysat de levure

DESCRIPTION

Activant formulé à base d'autolysat de levure spécifique pour nourrir le démarrage de la fermentation malolactique. Assure des fermentations malolactiques rapides et efficaces et facilite l'inoculation directe de nos bactéries malolactiques de la gamme Oeni.

Grâce au Provital Act-Malo, on garantira une fermentation malolactique plus propre et avec moins de risque de production de métabolites indésirables. Le préparé a en outre un pouvoir adsorbant élevé vis-à-vis des toxines exogènes (ochratoxines et résidus de produits phytosanitaires) et des produits inhibiteurs libérés par la levure elle-même pendant la fermentation alcoolique.

COMPOSITION

Autolysat de levure

MODE D'EMPLOI

Disperser Provital Act-Malo dans un volume de 5 – 10 fois son poids d'eau, ajouter à la masse conforme la compatibilité des techniques utilisées en cave.

DOSES D'EMPLOI

Dose conseillée : 10-20 g/hl

CONDITIONNEMENTS

De 1 kg et de 20 kg

CONSERVATION

Emballage fermé : conserver dans un endroit frais (température inférieure à 25°C), sec, ventilé et exempt d'odeurs. Le produit conserve intactes ses caractéristiques pendant au moins 24 mois à compter de la date de production.

Emballage ouvert : le refermer soigneusement et le conserver dans un endroit frais (température inférieure à 15°C), sec et ventilé. Utiliser le produit rapidement.

DANGÉROSITÉ

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec la législation en vigueur. Produit à usage alimentaire et œnologique, à usage exclusivement professionnel.